

Service connaissance, aménagement des territoires,  
Urbanisme  
Unité planification  
Affaire suivie par : Laura Jullien-Fournier  
Tél. : 03 39 59 56 03  
[laura.jullien-fournier@doubs.gouv.fr](mailto:laura.jullien-fournier@doubs.gouv.fr)

Monsieur le Maire  
de la commune de Sochaux  
Cité administrative Maurice Thievent  
BP 73089  
25600 Sochaux

**OBJET** : Modification simplifiée n°3 du PLU

Besançon, le 20/07/22

Par courrier en date du 13 juillet 2022, vous m'avez notifié le projet de modification simplifiée n°3 du PLU de votre commune, conformément aux dispositions de l'article L.153-40 du code de l'urbanisme.

Ce projet porte sur l'adaptation des règles de hauteur en zone AU et des principes d'aménagement de l'OAP Cœur de Ville, pour en faciliter son aménagement en lien avec la ZAC de la Savoureuse.

Le pourcentage de terrain déjà urbanisé au sein de la ZAC diffère entre la page 8 et la page 14 du dossier. Cette coquille sera à corriger dans le dossier approuvé.

J'émet un avis favorable sur le projet de modification simplifiée n°3 du PLU de Sochaux.

La responsable de l'Unité Planification



Stéphanie HENRICOLAS